

[Français]

LA MAIN-D'ŒUVRE

ON DEMANDE SI LES PROJETS RELATIFS AU PROGRAMME CANADA AU TRAVAIL, PHASE N° III, DOIVENT ÊTRE ENCOURAGÉS

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Emploi et de l'Immigration. On ne parlera pas d'immigration mais d'emploi aujourd'hui.

En vertu du programme Jeunesse-Canada au travail, les décisions ont été prises relativement aux projets qui doivent être subventionnés, ce qui est bien inférieur aux demandes qui ont été formulées par des parrains de projets. Tout de même je tiens à remercier le ministre des crédits qui ont été accordés à ma circonscription et aux autres circonscriptions de la région de Québec. Je voudrais lui poser la question suivante: nous sommes présentement à discuter avec des parrains qui se préparent à présenter un ou des projets dans le cadre du programme Canada au travail pour la phase n° III. Est-ce que le ministre peut dire à la Chambre si on doit encourager de la même façon des personnes à présenter des projets, dans le cadre de ce programme, étant donné que l'on ne connaît pas les crédits qui sont attribués à ce programme? Est-ce que l'on doit, oui ou non, encourager les gens à préparer des projets et le ministre peut-il dire à la Chambre si les crédits disponibles pour ce projet sont connus et s'ils seront plus généreux que les crédits pour le programme Jeunesse-Canada au travail?

[Traduction]

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, le financement global a été effectivement annoncé. Il reste à décider maintenant du montant qui reviendra à chaque circonscription en particulier. Nous espérons être en mesure d'annoncer d'ici quinze jours quelles seront les subventions accordées à chaque circonscription individuellement. J'espère que le député continuera à encourager les gens à participer aux programmes Canada au travail et Jeunesse-Canada au travail car ils sont excellents. Il nous faut une proportion d'environ trois ou quatre contre un pour que les projets vaillent la peine, cela a été le cas jusqu'ici dans la circonscription du député et dans d'autres.

[Français]

ON DEMANDE SI DES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES POURRAIENT ÊTRE ACCORDÉS EN VUE D'UTILISER PLUS DE MAIN-D'ŒUVRE

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné que la situation est très sérieuse et même très grave, et que l'entreprise privée n'est pas présentement en mesure d'offrir suffisamment d'emplois pour répondre aux demandes existantes, étant donné que les centres de main-d'œuvre du Canada répondent d'une façon un peu étrange aux personnes qui sollicitent leur concours pour obtenir de l'emploi, et étant donné que les emplois sont très rares, est-ce que le ministre, dans une circonstance aussi particulière et aussi grave, serait disposé à demander au président du Conseil du Trésor des crédits supplémentaires à ceux qu'il a prévus jusqu'à maintenant de façon que nous puissions utiliser davantage et plus efficacement la main-d'œuvre du Canada et ainsi assurer un développement normal dans notre pays par l'utilisation de main-d'œuvre qualifiée que nous avons chez nous en

Questions orales

attendant que l'entreprise privée soit en mesure de faire davantage?

● (1427)

[Traduction]

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'ai répété à maintes et maintes reprises que le gouvernement fédéral avait consacré environ 1.2 milliard de dollars à la création d'emplois et à la formation professionnelle et que tous ces programmes s'étaient révélés très satisfaisants. Toujours à propos de financement, nous avons dépensé quelque 96.2 millions de dollars à des programmes destinés à aider les jeunes et les étudiants à trouver un emploi—le montant le plus élevé qu'un gouvernement ait jamais consacré à cette fin.

Les centres de main-d'œuvre font un très beau travail de placement. Trouver de l'emploi à un quart de million de jeunes, comme nous l'avons fait au cours des mois de l'été dernier c'est accomplir du bon travail, et nous espérons faire encore mieux cette année. On devrait cependant tenir compte qu'il y a cette année sur le marché du travail 300,000 personnes de plus que l'an dernier.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LES POURPARLERS DE PAIX RELATIFS AU SUD-LIBAN

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Quand j'ai demandé le 18 avril dernier au ministre s'il était d'avis que la participation de troupes canadiennes à une force de maintien de la paix des Nations Unies devrait être liée à un règlement politique ou du moins à un espoir raisonnable de règlement négocié, il a répondu que les parties en présence au Liban étaient, et je cite: «sur la voie d'un tel règlement». Malheureusement pour ses prévisions, le gouvernement du Liban tombait le lendemain même et le premier ministre remettait sa démission. Le ministre nous dira-t-il maintenant qu'est-ce qui lui permet de croire que l'une ou l'autre des parties en présence au Sud-Liban sont en voie d'en arriver à un règlement?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): Nous espérons, bien sûr, que la situation se stabilise davantage dans cette région, comme je l'ai d'ailleurs dit au député en réponse à sa question. Certes, la nécessité d'exercer un plus grand contrôle existe. Le secrétaire général a demandé des troupes supplémentaires pour la région et nous continuons de nous employer à rétablir la stabilité.

M. McKinnon: Le ministre qui est le premier responsable de l'envoi de nos troupes au Sud-Liban, confirmerait-il s'il est vrai que les forces de l'ONU sont actuellement engagées dans un combat avec l'une de plusieurs organisations dans la région, dont aucune n'a la moindre intention de négocier un règlement, bien que ce soit l'une des conditions à respecter avant d'envoyer des troupes canadiennes?

Le ministre exercerait-il des pressions pour qu'on revise, en la rendant plus rigoureuse, la résolution de l'ONU dans le sens des conditions proposées par le député d'Eglinton et fondées sur notre longue expérience des opérations du maintien de la paix?